

Annales concours Infirmier 2014 - Ifsi Picardie
Epreuve de Culture Générale
Durée : 2 heures

TITRE

Le chiffre est frappant : selon une enquête publiée par l'Insee mardi 2 juillet, le nombre de sans domicile a augmenté de 50 % entre 2001 et 2012. L'Institut a recensé les personnes ayant fréquenté, au cours de la semaine précédant l'enquête, les services d'hébergement ou de distribution de repas des villes de plus de 20 000 habitants pour parvenir à cet indicateur, qu'il a comparé avec une enquête menée voici 11 ans.

Le chiffre de 50 % ne tient pas compte des changements de méthode entre les deux enquêtes. À périmètre exact, la hausse est de 44 %. Et en valeur absolue, l'Insee dénombrait en 2012 un total de 141 500 personnes, soit 81 000 adultes et 30 000 enfants, qui ont eu recours à l'hébergement d'urgence ou à des distributions de repas, 8 000 sans domicile des communes rurales et des petites agglomérations et 22 500 personnes en centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Ce qui ne représente sans doute pas la totalité des sans domicile français, mais permet d'en donner un ordre de grandeur.

INTERTITRE 1

Plus d'un tiers (38,6 %) de cette population sans domicile adulte est étrangère (25,4 % sont francophones et 13,2 % non francophones), et encore l'Insee ne compte-t-elle pas, dans son enquête, les 22 500 personnes des centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Un peu moins nombreux, les adultes sans domicile français représentent 34,3 % du total. L'Insee n'a pas spécifié la nationalité des enfants.

Selon l'Insee, deux populations ont connu une hausse forte entre 2001 et 2012 : les étrangers, dont le nombre a doublé (avec une hausse de 88 % pour les francophones et de 127 % pour les non francophones), et les enfants (en hausse de 40 %). Le nombre de SDF français utilisateurs de services d'hébergement, lui, a augmenté de 11 % depuis 2001.

INTERTITRE 2

Les personnes sans domicile ne dorment pas toutes dans la rue. Les « sans domicile fixe » représentent 78 % des utilisateurs de centres d'hébergement d'urgence et de repas, mais 12 % des personnes qui s'y rendent sont locataires ou propriétaires, ou ont accès à diverses solutions provisoires.

La population sans domicile fixe, elle, se répartit entre différents types d'hébergements : pour un tiers dans des logements précaires, pour un autre tiers dans des services d'hébergement permettant de rester la journée... Seuls 9 % des utilisateurs de centres d'urgence sans domicile sont réellement des sans-abri et dorment dans la rue.

INTERTITRE 3

Si l'on cherche à qualifier les sans domicile, on constate des différences avec la population logée dans des conditions normales : moins de femmes (38 % contre 52 %), plus d'étrangers, notamment chez les sans-abri (45 %), nettement moins de couples (20 % chez les sans domicile contre 64 % des personnes logées normalement), à peine moins de personnes avec enfant(s) (26 % contre 31 %), et une nette surreprésentation des personnes sans famille chez les sans-abri (88 %). Autre enseignement : les sans domicile sont globalement plus jeunes. Alors que 19 % des adultes logés normalement ont moins de 29 ans, ils sont 26 % chez les sans domicile et 27 % chez les sans-abri.

INTERTITRE 4

L'Insee indique en outre que 25 % des personnes interrogées ont déclaré avoir un travail, régulier ou non, et près de la moitié assurent être au chômage. Les inactifs représentent un gros quart du total. Des statistiques qui varient fortement selon le type d'hébergement : si 45 % des sans domicile hébergés dans un logement ont un travail, ce n'est le cas que de 5 % de ceux qui fréquentent les hébergements d'urgence.

Lors de la précédente enquête, en 2001, 26,2 % des personnes hébergées en centre d'urgence disaient avoir un travail, pour 39,3 % de chômeurs et 34 % d'inactifs. En moyenne, les sans domicile indiquent avoir été dans cette situation pendant 8,5 mois en 2012. Mais on compte 39 % des personnes interrogées qui disent n'avoir jamais eu de logement à elles.

Samuel Laurent, lemonde.fr, 2 juillet 2013

QUESTIONS

1) Titrez Les sous-parties du texte en prenant soin de ne pas utiliser plus de 15 mots, puis donnez un titre au texte en le justifiant en une phrase de 3 lignes au maximum. Ce titre global n'excédera pas 10 mots. Pour chaque titre et sous-titre, vous devrez compter et signaler le nombre de mots employés.

Rappel : compte pour un mot chaque unité typographique séparée par un espace, une apostrophe ou un tiret.

2) Commentez les chiffres de cet extrait du texte. Vous donnerez votre réponse en interrogeant le sens global des seuls chiffres de l'extrait ici sélectionné, en 30 lignes environ.

« Si l'on cherche à qualifier les sans domicile, on constate des différences avec la population logée dans des conditions normales : (...) nettement moins de couples (20 % chez les sans domicile contre 64 % des

personnes logées normalement), [...] et une nette surreprésentation des personnes sans famille chez les sans-abri (88 %).»

3) Dans une rédaction structurée et argumentée, vous analyserez les répercussions de l'absence d'un logement stable pour les personnes sans-domicile. 50 lignes.